

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
16 juillet 2021

Renforcer la sécurité dans les TER du Grand Est

Ce vendredi 16 juillet 2021 en gare de Nancy, Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, le Général de Corps d'Armée Stéphane Ottavi, Commandant la Région de Gendarmerie Grand Est et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est, Roselyne Histe Wolff, Directrice de la Zone de sûreté Est représentant Christophe Merlin, Directeur de la Sûreté Ferroviaire SNCF et Stéphanie Dommange, Directrice Régionale TER Grand Est – SNCF, ont signé la Convention de partenariat visant à améliorer la sécurité des usagers dans les TER du Grand Est, grâce au renfort et au déploiement de 200 patrouilles de réservistes de la gendarmerie nationale.

200 patrouilles de réservistes opérationnels de la gendarmerie nationale seront mobilisées sur tout le réseau TER Fluo Grand Est, dès le 1^{er} septembre et pour une durée d'un an. Cette expérimentation, formalisée par une convention entre la Région, la Gendarmerie nationale et SNCF, permettra de renforcer la sûreté à l'intérieur des trains mais aussi lors de leurs passages dans les gares, de façon coordonnée et complémentaire avec la Sûreté Ferroviaire SNCF. Ainsi, **ces patrouilles assureront une présence sécurisante, dissuasive. Elles seront en mesure de réagir et d'intervenir sur tout événement.**

Chaque patrouille sera composée d'un chef de patrouille et de deux militaires réservistes, prioritairement des étudiants dont les ressources financières ont été durement impactées par les effets de la crise sanitaire. Elles viennent en complément des missions de sécurisation, de prévention et de dissuasion déjà mises en œuvre par la Sûreté Ferroviaire (à hauteur de 300 patrouilles par mois réparties sur l'ensemble du territoire régional). Afin d'équilibrer la présence des partenaires sûreté sur le territoire, l'accent des patrouilles ici mises en place portera principalement sur les trains circulant en bout de ligne.

La Région finance intégralement le dispositif pour un montant de plus de 200 000 euros. Ce financement prévoit, entre autres, une formation de 60 jours, dispensée par des formateurs de la gendarmerie nationale avec le concours ponctuel de la sûreté ferroviaire SNCF, aux gendarmes réservistes afin qu'ils puissent pleinement effectuer leurs missions (connaissance du milieu et des règles de circulation, prévention des risques ferroviaires, sensibilisation au Code des transports, etc.).

Ces nouvelles dispositions s'inscrivent dans la continuité du partenariat initié le 19 mars dernier avec la gendarmerie nationale, la Fédération Nationale de Transports de Voyageurs (FNTV) et la Compagnie des Transports du Bas-Rhin (CTBR) visant à améliorer la sécurité routière des usagers et des personnels intervenant sur les réseaux de transports en commun Fluo 67 et Fluo 68 (mise en place d'une procédure d'alerte d'urgence pour les conducteurs, actions coordonnées de prévention et de contrôle, etc.).



CONTACTS PRESSE

Région Grand Est : Isabelle Diller – isabelle.diller@grandest.fr – presse@grandest.fr – 06 19 49 28 89

Gendarmerie : Magali Cao-Van – magali.cao-van@gendarmerie.interieur.gouv.fr – 03 87 56 67 18

SNCF : Sophie Huraux – sophie.huraux@sncf.fr – 07 71 35 67 71